

Les 2 consortia COMS@N et COMBio, collectifs de respectivement 24 et 25 membres de l'écosystème de l'innovation français et conduits par Inserm Transfert et la SATT Sud-Est, désignés lauréats de l'AAP "maturation-pré-maturation" du 4^{ème} Programme d'Investissement d'Avenir

Paris, Marseille, le 3 février 2023. Inserm Transfert, filiale de valorisation privée de l'Inserm, et la SATT Sud-Est annoncent aujourd'hui que les 2 consortia COMS@N et COMBio ont été désignés Lauréats de l'AAP « maturation-pré-maturation ». Ceux-ci s'inscrivent dans le cadre du nouveau plan d'investissement France 2030 et de la mise en œuvre du 4^e Programme d'investissements d'avenir (PIA4).

Le Consortium pour la **M**aturation de la **S**anté **N**umérique COMS@N et le Consortium pour la **M**aturation des Projets de Biothérapie **B**ioproduction (COMBio) visent à intensifier et à renforcer la chaîne d'accompagnement de projets d'innovation à fort potentiel, et à accélérer leur transfert vers le monde médical et socio-économique, aux bénéfices de la **S**tratégies **N**ationales d'**A**ccélération Santé Numérique (SNA SN) et de la **S**tratégie **N**ationale d'**A**ccélération Biothérapie et Bioproduction de Thérapies Innovantes (SNA BBTI). L'ambition de ces consortia est de structurer un portefeuille de projets à fort potentiel innovants, compétitifs à l'échelle internationale, capable de rétablir une souveraineté de la France dans ce domaine.

Le consortium COMS@N regroupe 24 membres : des organismes de recherche et leurs structures de valorisation (CNRS, INRIA, Inserm), des universités (Aix-Marseille Université, Nantes Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université Paris-Est Créteil), l'ensemble des CHU via la Conférence des Présidents de CHU (en particulier représentés par AP-HP, CHU de Bordeaux, CHU de Brest), des SATT (AxLR, Erganeo, Linksium, Nord, Ouest Valo, Pulsalys, Sayens, Toulouse Tech Transfert) et des SATE (Aliénor Transfert, C-VaLo, Clermont Auvergne Innovation, Normandie Valo).

Le consortium COMBio est composé de 25 membres : des organismes de recherche et leurs structures de valorisation (CEA, CNRS, Inserm), des universités (Aix-Marseille Université, Nantes Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université Paris-Est Créteil), de l'ensemble des CHU via la Conférence des Présidents de CHU (en particulier représentés par AP-HP CHU de Lille, CHU de Nantes), des SATT (AxLR, Conectus, Erganeo, Linksium, Nord, Ouest Valo, Pulsalys, Sayens, Toulouse Tech Transfert) et des SATE (Aliénor Transfert, C-VaLo, Clermont Auvergne Innovation, Normandie Valo).

Chaque partenaire pourra, via sa structure de valorisation, proposer des projets pour financement par le consortium, en complément d'un financement qu'elle aura déjà alloué. Pour les projets de maturation, la recherche d'un partenaire industriel qui co-maturera le projet sera systématiquement entreprise par la structure de valorisation en charge du projet.

L'organisation au sein des consortia COMS@N et COMBio sera coordonnée par 2 chefs de file ; Inserm Transfert pour la prématuration et la SATT Sud-Est pour la maturation.

Ces consortia prévoient de sélectionner les meilleurs projets pour apporter sur le marché des innovations au bénéfice des patients, de la population et du système de santé via des créations de start-up, des consolidations d'entreprises existantes ainsi que des transferts de technologies

Le consortium COMS@N s'appuiera sur l'expertise de ses membres qui ont accompagné, sur les 5 dernières années, plus de 670 projets d'innovation pour un investissement global de 60 M€ sur la thématique santé numérique, incluant prématuration, maturation et co-maturation industrielle et ont généré des revenus d'exploitation de près de 7 M€.

Le consortium COMBio s'appuiera sur l'expertise de ses membres qui ont accompagné, ces 5 dernières années, plus de 750 projets d'innovation pour un investissement global de 118 M€ sur cette thématique Biothérapies et Bioproduction de Médicaments de Thérapies innovantes, incluant prématuration, maturation et co-maturation industrielle et ont généré des revenus d'exploitation de près de 26 M€.

La volonté des partenaires de ces consortia est de renforcer les synergies déjà existantes et de consolider les projets en proximité avec les chercheurs et cliniciens.

La gouvernance proposée sera articulée selon deux instances décisionnelles que sont un comité de pilotage et un comité d'engagement commun prématuration/maturation pour faciliter le continuum. Ces comités intégreront les représentants de l'Etat (MSS), des pilotes des PEPR, de Bpifrance, des membres du consortium ainsi que des personnes qualifiées indépendantes.

« Je félicite tous nos partenaires pour ce succès collectif. Les équipes d'Inserm Transfert se réjouissent de travailler sur ces beaux projets ! Ces consortia, qui s'appuient sur une gouvernance respectueuse de chacun des membres, va permettre de booster les projets de prématuration et de maturation issus de la recherche publique et de permettre que ceux-ci se transforment en innovations au service des patients » déclare **Pascale Augé, Présidente du Directoire d'Inserm Transfert.**

« Je suis heureux, au nom de la SATT Sud-Est, de pouvoir annoncer ces deux lauréats dans le cadre de l'AAP "maturation-pré-maturation". Deux belles réussites qui s'inscrivent parfaitement dans le plan d'investissement France 2030, et qui apportent un impact majeur dans les domaines de la santé et de la biothérapie. Nous sommes fiers de voir de telles avancées dans ces secteurs hautement importants, et de pouvoir accompagner ces beaux projets innovants. » ajoute **Laurent Baly, Président de la SATT Sud-Est.**

COMS@N et COMBio reposent sur 5 principes fondateurs :

- Le respect de la règle du mandataire unique ou de la maîtrise d'œuvre valorisation ainsi que des accords préexistants en cohérence avec les dispositifs déjà mis en œuvre par l'Etat et les acteurs de la santé ;
- Un alignement stratégique avec les pilotes du PEPR ;
- Le respect des pratiques propres aux membres dans leur accompagnement de l'innovation (détection, protection, prématuration, maturation, transfert vers l'industrie et création d'entreprise) en proximité avec les chercheurs, cliniciens et avec leur propre processus de sélection de projets ;
- Une sélectivité notable et essentielle, construite collectivement, pour induire un fort taux de transfert, condition nécessaire pour un modèle économique durable, ceci afin de contribuer à répondre aux besoins d'innovation et aux défis médicaux et socio-économiques ciblés par la SNA SN et accélérer le bénéfice sociétal par la mise à disposition de solutions pour les patients ;
- Un cofinancement (une partie du coût du projet) avec les moyens propres du membre proposant le projet au consortium afin de réaliser un effet levier à l'aide des financements PIA et de maximiser la progression en maturité technologique pour chacun en prématuration et maturation et de proposer un modèle économique soutenable.

A propos d'Inserm Transfert

Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm et de ses partenaires académiques en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère sous concession de service public l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d'invention au partenariat industriel et à la création d'entreprise. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l'accompagnement à la valorisation de la recherche clinique et des données/bases de données de santé et de cohortes. Dès 2009, Inserm Transfert et l'Inserm se sont dotés d'une capacité d'investissement pour financer la preuve de concept. Dès 2005 a été créé un fonds d'amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative. Depuis 2017, un parcours pré-entrepreneurial accompagne les scientifiques fondateurs dans leur projet de création d'entreprise. Pour en savoir plus : www.inserm-transfert.fr

A propos de la SATT Sud-Est

Une Société de Transfert de Technologies (SATT) accompagne les entreprises de toutes tailles à innover par le transfert de technologies issues des établissements de recherche publique. Nous sommes la courroie de transmission entre la connaissance issue des chercheurs des laboratoires de recherche publique des Régions Sud et Corse et le monde socio-économique. Nous aidons les entreprises à accompagner leurs innovations en leur donnant accès à la recherche publique française, une des meilleures au monde. Nous leur permettons ainsi de pouvoir innover en limitant les risques. Nous proposons l'analyse de marché, la protection juridique, le développement de la maturité technologique jusqu'à la preuve de concept, puis enfin le marketing et le licensing. Nous avons aussi un volet axé sur la formation, que nous effectuons au sein même des universités des régions (AMU, UCA, Toulon, Avignon, UCPP). Par

ailleurs, nous établissons le diagnostic des besoins d'innovation en entreprise dans le cadre de notre programme les Docs du Sud, programme spécifique en faveur du recrutement de jeunes docteurs en entreprises

Contacts Presse :

Pour Inserm Transfert :

Agence Acorelis – Gilles Petitot : +33 620 276 594 / +33 1 45 831 384 - gilles.petitot@acorelis.com

Inserm Transfert - Ingrid Hargot : +33 1 55 03 01 44 - communication@inserm-transfert.fr

Pour la SATT Sud-Est :

Clara Azzaro - +33 7 81 08 08 55 - clara.azzaro@sattse.com